

Galléco : je lève l'embargo... ;-)

Date : 23 mars 2017

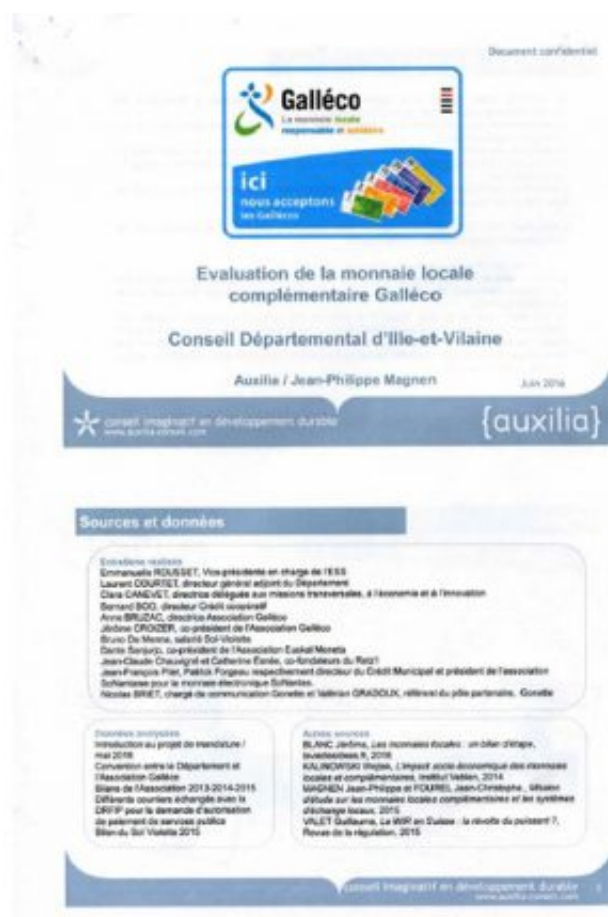
Sous l'impulsion du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, l'association Galléco a été créée le 21 mars 2013 pour porter un projet de diffusion d'une monnaie complémentaire à vocation, et même clairement d'identité départementale.

On peut aujourd'hui constater que 4 ans exactement et environ 500.000 euros plus tard... les résultats de l'évaluation de ce projet et les préconisations qui ont été corrélativement formulées par une société de conseil appointée pour ce faire, ont conduit le Conseil départemental à complètement reprendre la main.

Le Département a tout fait depuis 6 mois pour que les 2 documents ci-dessous ne tombent pas dans l'espace public, mais - pour célébrer à ma façon l'événement - j'ai décidé de les publier :

[évaluation galleco basse def](#) (8,1 Mo)

[preconisations galleco basse def](#) (6,9 Mo)



De mon point de vue :

- il faut beaucoup de bienveillance pour discerner les aspects positifs de l'expérimentation, et c'est encore sous condition de « *Lire autrement la valeur ajoutée du Galléco* »
- il faut aussi beaucoup de foi, d'espérance et même de charité pour croire à la réussite d'un nouveau projet... qui - aujourd'hui, à mi-chemin déjà d'une période dite de « *transition* » s'étalant de septembre 2016 à septembre 2017 - est encore totalement à « *co-construire* » avec de très nombreux partenaires dont les préoccupations sont actuellement assez divergentes

Rallier à la cause toutes sortes de collectivités territoriales à tous les échelons de la Région, convaincre les autres monnaies locales bretonnes de l'opportunité de partager une monnaie numérique tout en conservant des monnaies papier différentes dans les bassins de vie, créer une société coopérative d'intérêt collectif destinée à professionnaliser l'émission et la circulation de toutes les formes de la monnaie dans un réseau de prestataires dont elle seule sera responsable, cantonner désormais les membres de l'association Galléco dans le rôle de purs évangélistes en totalité ou en quasi totalité bénévoles, construire un outil de financement local d'entreprises... plus ou moins vertueuses, puisque finalement cela reste à débattre... Tout cela ne sera pas une mince affaire !...

Laisser croire à d'importantes avancées d'ici le mois de septembre alors que :

- un des 2 salariés en CDI vient d'être licencié
- il est désormais exclu de recourir à des « services civiques » s'ils ne sont pas encadrés
- l'association affiche publiquement à l'horizon de 3 mois le congé maternité de la directrice qui reste la seule salariée plein temps

Tout cela relève de l'imposture.

Et on comprend que le Département se soit cru obligé de passer un marché public à nos frais pour permettre l'animation des plus importantes réunions à venir, puisqu'il est parfaitement incapable de les animer lui-même.

Mais quand donc reviendront-ils à la raison ?...

Pour aller plus loin : télécharger [ma contribution à l'évaluation du galléco](#)